

Le «détournement» de la grammaire générale dans la grammaire pédagogique française éditée en Espagne au XVIII^e siècle

BRIGITTE LÉPINETTE
UNIVERSITAT DE VALÈNCIA

0. Jean-Claude Chevalier (1968: 637) analysant les *Principes de la grammaire françoise* (1730) de P. Restaut —grammairien qui, son titre le prouve, s'était réclamé de ses illustres prédécesseurs de Port-Royal— observe que ce dernier va ingénument détourner cette méthode philosophique dans les vieux champs de la grammaire formelle; (...) on (y) retrouvera [dans l'ouvrage de Restaut] tous les cadres —certes épurés et simplifiés— des grammaires anciennes.

Notre propos ici sera de montrer qu'il se produira le même *détournement* dans les ouvrages pour l'enseignement du français édités en Espagne au XVIII^e siècle (voir corpus de textes en annexe) qui s'appuyèrent, pour leurs propres développements, sur la grammaire philosophique d'origine française qui plongeait ses racines dans la *Grammaire générale et raisonnée* (à partir de maintenant GGR) de 1660. Ils pervertiront Port-Royal de manière encore plus flagrante et, en apparence, moins cohérente que ne l'avait fait Restaut dans son *Abrégé* (1739, résumé des *Principes* de 1730) que l'un d'entre eux, Laurez de Mairán, utilisera constamment dans une compilation-traduction (*Gramática francesa* 1799).

1. Les grammaires du français éditées en Espagne au XVIII^e siècle offrent parfois des descriptions de cette langue qui s'inspirent de celles qui furent élaborées dans le pays voisin (ou moins fréquemment en Espagne)¹ Ces auteurs du siècle des Lumières n'ont pas été en général très explicites au sujet de leurs sources. Cependant, un certain nombre d'entre eux fait nommément référence à des prédécesseurs, français ou non, révélant ainsi, dans leurs prologues ou dans le corps de leur ouvrage, les textes grammaticaux sur lesquels ils se sont appuyés au moment d'élaborer leur propre ouvrage. En outre, ces mêmes auteurs ont parfois eu recours à l'oeuvre de prédécesseurs grammairiens, mais cette fois-ci, sans le dire, nous le montrons dans le tableau suivant².

¹ Nebrija, est cité comme source de Guilla Rubí, 1707. Voir tableau.

² Pour la question des sources des différents auteurs de notre corpus, voir Lépinette 1995a, 1995b et 1995c. Nous synthétisons dans le Tableau des données déjà apportées dans les articles cités.

Tableau
Sources linguistiques citées et sources utilisées

	Sources citées (bases de l'ouvrage ou non)	Principales sources selon nous, utilisées (mais non citées)
Guilla Rubí, 1707	Nebrija	?
Torre y Ocón, 1728	Regnier-Desmarais 1707, Buffier 1711	?
Courville, 1728	∅	?
Núñez de Prado, 1728	∅	Chiflet, 1659; Buffier, 1711
Grimarest, 1747	∅	?
Galmace, 1748	∅	Núñez de Prado
Roca, 1750	Torre y Ocón, Galmace, Le Gallois, Nogués*	?
Contaut, 1764	∅	?
Glez. Cañaveras, 1784	Rollin**	?
Jovellanos, 1795	∅	La grammaire philosophique française (de Port-Royal à Beauzée)
Laurez de Mairán, 1799	∅	Restaut

* Torre y Ocón 1728, Galmace 1748, Le Gallois de Grimarest 1747 sont des grammairiens espagnols du français du siècle des Lumières (voir notre corpus). Cependant nous n'avons pas identifié Nogués, cité sans date ni titre par Roca (1750).

** González Cañaveras se réclamant de Rollin (qui n'est pas un grammairien à proprement parler), nous ne prenons pas en compte ici l'influence que ce dernier a exercée sur l'espagnol. Nous ferons seulement remarquer que Rollin était connu en Espagne, et plusieurs de ses écrits, en version espagnole depuis le milieu du siècle (voir Caso María, Catalina de, 1755: *Modo de enseñar y estudiar las Bellas Letras* (traduction du *Traité des études*), Madrid: Imprenta del Mercurio por J. de Orga); par ailleurs Joaquín de San Pedro traduisit en 1768 la *Historia antigua de los Egipcios* (Madrid: Antonio Muñoz del Valle), en 1776, Barreda y Bustamante (Pedro José), *Historia de las Artes y Ciencias* (Madrid: Blas Román), en 1781, Joaquín Moles, *Educación y estudio de los niños y niñas* (Madrid: Manuel Martín).

La seconde colonne du tableau permet de constater que la grammaire générale avait fait son entrée dans la grammaire française éditée en Espagne dès la première moitié du XVIII^e siècle, mais qu'elle n'y sera dominante (et reconnue) qu'à partir de la seconde. Le phénomène n'est pas pour surprendre. Gómez Asencio (1981: 353) avait conclu après l'étude d'un corpus d'oeuvres grammaticales espagnoles (un peu plus tardif que le nôtre: 1771-1847) que Port-Royal avait marqué, après l'oeuvre de Benito de San Pedro (1769), celle de Bernardo de Zamora (1771-1781) que le critique jugeait *prácticamente traductor de Port-Royal* et celle de Pelegrín (1825).

Toujours selon l'historiographe espagnol, Dumarsais avait sans doute été connu et tenu en compte par Ballot (1796), alors que Condillac aurait influencé Jovellanos (1795) et Calderón (1843). Ce philosophe avait aussi été à la base du texte (1831) *del Padre Muñoz, cuya obra es una 'traducción' palabra por palabra, un auténtico plagio de la Gramática de Condillac, por supuesto sin citarlo*. Par ailleurs, des traces de l'oeuvre de Beauzée se retrouvaient chez Hermosilla (1826) et Destutt de Tracy avait influencé la grammaire de Calleja (1818) et celle de Lacueva (1832), traducteur fidèle plutôt que simple compilateur de sa source.

Historiquement, les grammairiens du français en Espagne, de ce point de vue, ne forment pas un groupe à part dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ils se montrent majoritairement de leurs temps dans le choix de leurs sources qui plongent toutes leurs racines, directement ou indirectement, dans Port-Royal. Comme notre tableau le montrait, Núñez de Prado s'est appuyé sur Buffier, Chantreau, sur la grammaire philosophique en général (divers auteurs) et Laurez de Mairán est un compilateur de Restaut. Le modèle grammatical que la GGR avait mis en oeuvre était indéniablement pédagogique, cette dernière étant destinée, comme chacun sait, aux élèves des Petites Écoles. Cependant l'analyse y visait à la mise en évidence d'éléments du langage qui, parce qu'ils étaient basés sur la raison humaine, devaient être généraux, et à la découverte des modes de réalisation, dans les langues données, de certaines caractéristiques du langage humain, communes pour cette raison à toutes les langues. Cette tâche était sans aucun point commun avec celle que s'étaient donnés les grammairiens de langue étrangère depuis la Renaissance, dans des ouvrages qui présentaient des caractéristiques communes à tous les pays d'Europe occidentale.

Il est en effet possible de dégager, méthodologiquement³, deux tendances principales dans les textes grammaticaux européens destinés aux étrangers à partir de la Renaissance.

Dans l'un des deux groupes, ces ouvrages pédagogiques furent plutôt tributaires des premières *mises en art* des vernaculaires dans chacun des pays où ces textes ont été élaborés (et par là, secondairement, du modèle grammaire latine dans la tradition de l'Antiquité). Dans les grammaires élaborées au XVI^e et au XVII^e siècle que nous situons dans ce premier groupe, la description linguistique était prégnante, l'auteur

³ Nous soulignons cet aspect car les textes pédagogiques pour l'enseignement des langues vernaculaires sont très variés et nous pourrions prêter le flanc à des accusations de *simplisme* si nous les intégrions tous dans deux groupes, sans expliciter le fondement d'une telle division qui apparaîtrait alors schématique et par là dépourvue d'exactitude. Cependant ils sont classifiables, croyons-nous, du point de vue de la visée qu'a chacun, même s'il y a des *formes* intermédiaires. Ainsi si le clivage entre les grammaires qui visent la *mise en art* des vernaculaires (type Nebrija 1492 ou Villalón - en Espagne) et celles qui sont simplement destinées aux étrangers (type Miranda 1565?, Oudin 1797, toujours dans le même domaine espagnol, n'est pas toujours très nettement marqué, cependant dans le domaine français, Estienne (1557) ou Ramus (1562?) sont plus clairement des *mises en art* du français tandis que Sotomayor (1565) ne peut être vu autrement que comme un ouvrage pédagogique. La classification cependant sera plus difficile pour des ouvrages à mi-chemin entre les deux genres par exemple, Chiflet (1659) dans la lignée de Vaugelas (1659), mais visant parfois, dicit son auteur, les étrangers, Flamands et Allemands, entre autres.

étant sensible à la cohérence interne de cette dernière, plus qu'aux impositions de type pédagogique.

Dans la seconde tendance, la prégnance de la pédagogie remplace celle de la linguistique. Les auteurs ne tentent pas alors de construire l'analyse sur des bases plus fermes ou de rendre plus adéquate la description linguistique. Ils se montrent surtout préoccupés de favoriser l'assimilation de certains contenus⁴. À ce groupe appartiendraient les auteurs de grammaires pratiques comme Meurier (1558) ou Sotomayor (1565 en Espagne) et de textes qui présentent essentiellement les variations morphologiques (et souvent des listes lexicales, voir Kibbee 1991) mais qui n'ont que faire d'un cadre d'analyse réélaborée ou de définitions des concepts grammaticaux (qu'ils utilisent parfois malgré tout). Ce dernier *modèle* sera encore en vigueur au XVIII^e siècle (Guilla Rubí, 1707; Courville, 1728; Contaut, 1763, s'inscrivent dans cette lignée).

Il faut remarquer que ce clivage entre deux types de textes, *grosso modo* plus linguistiques, ou au contraire, plus pédagogiques, est souvent parallèle à une différenciation entre des auteurs *linguistes*, connaissant bien les grammaires antérieures, et d'autres qui sont seulement des praticiens sans grande culture (par exemple opposition Villalón, 1558 / Saulnier, 1608, ou Oudin, 1797 / Salazar, 1614).

Ces textes grammaticaux pour étrangers (XVI^e-XVII^e siècle), où il figure d'un côté, des analyses réalisées avec des critères surtout linguistiques, et, d'un autre, un matériel linguistique ordonné selon des critères pédagogiques (ou considérés tels), ont cependant tous une même finalité: l'acquisition de la langue étrangère comme code linguistique second. Les éléments linguistiques présentés sont toujours à assimiler pour être compris (compréhension orale ou écrite, selon la terminologie actuelle) ou pour être mis en oeuvre dans des réalisations en langue étrangère (expression orale ou écrite), c'est-à-dire pour développer, nous dirons encore aujourd'hui, des habiletés langagières, même si cette fin ultime ne nous apparaît parfois pas immédiatement, la codification essentiellement grammaticale et la tradition pédagogique la rendant opaque pour nous.

En revanche, la GGR a indéniablement pour finalité, l'analyse du langage à travers une langue particulière, pour, en dernier recours, développer les facultés d'analyse conceptuelle des apprenants, tâche bien différente de celle que s'attribuait un maître de langues, et il n'y a pas à douter que ce dernier ne perçût pas la spécificité de cette visée. Port-Royal n'a jamais été utilisée telle quelle par les pédagogues de langue étrangère⁵. C'est Buffier (1711), le premier qui compatibilisera, nous sem-

⁴ Dans ces cas, d'ailleurs, on peut penser que si le pédagogue grammairien place la pédagogie sur le devant de la scène, le fait ne correspond pas obligatoirement à une décision méditée de sa part mais sans doute parfois à une impossibilité à théoriser de manière quelque peu originale.

⁵ Il n'est pas sans intérêt de rappeler que les ouvrages *de langue étrangère* de Port-Royal (méthodes d'italien ou d'espagnol, voir bibliographie) avaient une organisation traditionnelle. Ainsi, la *Nouvelle méthode* d'espagnol (1660) s'ouvre sur une préface (13 pages) qui offre une synthèse de l'histoire de l'Espagne et de l'espagnol. L'auteur y rappelle les noms des grammairiens et écrivains de cette langue et insiste sur la proximité de cette dernière avec le latin. Après une courte présentation sur la prononciation des *lettres*, Lancelot, à l'imitation de Nebrija (1492), consacre un développement aux changements qui

ble-t-il, la visée de Port-Royal avec celle d'un maître de langues modernes⁶. La *Grammaire raisonnée* n'avait pas de *pratique*, aspect sur lequel Buffier insistera (1711: 5):

Je sais néanmoins que les principes de Grammaire réduits à des notions plus exactes qu'à l'ordinaire, ont été déjà ingénieusement exposez dans un livre connu, intitulé *Grammaire raisonnée*; mais ils n'ont point été appliquez à la pratique comme j'y applique ceux que je tacherai d'établir⁷

Buffier peut présenter une pratique car il s'appuie sur la distinction théorique entre:

- a) les notions générales de la grammaire (Première partie: Principes de la Grammaire) et
- b) la description d'une langue particulière mise en oeuvre dans le cadre préalablement défini (Seconde partie: *pratique de la grammaire*).

Les *principes*, partie générale valable pour toutes les langues, représentent ainsi une introduction indispensable dans laquelle le cadre d'analyse linguistique est délimité et les notions définies. Ils tendraient donc au développement de la capacité conceptuelle des apprenants alors que la *pratique de la grammaire*, description particulière au français, permettrait que ces derniers développent leur capacité linguistique grâce au matériel ordonné qui leur est alors présenté. La fonction de la pratique consiste effectivement (p. 103):

ont eu lieu depuis le latin jusqu'à l'espagnol. Il traite ensuite, de manière assez rapide, les parties du discours suivantes: a) les noms (pp. 30-37) (déclinaisons, articles, adjectifs, diminutifs et augmentatifs, nombres); b) les pronoms (pp. 37-40); c) les verbes (pp. 41-54); d) les *particules indéclinables* (pp. 60-62) (adverbes, prépositions, conjonctions). La syntaxe (pp. 63-84) qui réutilise le cadre des parties du discours prend seulement en considération des phénomènes propres à l'espagnol (*idiotismes & façons de parler ou difficiles, ou élégantes*, p. 63). La dernière partie (pp. 87-121) est occupée par une *Instruction de la poésie espagnole* inspirée de développements de Nebrija (1492) sur le même sujet.

⁶ Buffier (1711: 28-32) semble avoir eu en vue, pour sa grammaire, des destinataires qui étaient des étrangers. Le jésuite décrit même la *méthode* pour apprendre une langue étrangère: *On voit tous les jours que rien n'est meilleur pour parler une langue que d'être au milieu de ceux qui la parlent. C'est ainsi que l'on parvient à l'apprendre même insensiblement; bien qu'on l'apprenne incomparablement mieux quand les réflexions et les observations particulières viennent encore au secours. Lorsqu'on ne peut avoir ce commerce avec ceux qui parlent une langue, il faut y suppléer avec les livres: se mettant à les lire & tâchant à en deviner le sens par les circonstances; comme on se met dans un pays étranger à entendre parler une langue qu'on ne sait point, & dont on conçoit ce qu'on peut par des conjectures* (p. 29). Buffier n'envisage pas apparemment de différences de nature entre l'enseignement de la langue maternelle et celle d'une langue étrangère. Sa méthode semble conjuguer à part égale, l'immersion linguistique (représentant l'apprentissage par usage et répétition: *usus*) et la réflexion (représentant le raisonnement, la *ratio*). Pour un commentaire sur ces deux notions et les points de vue qui en découlent, voir Stefanini (1994: 199-213).

⁷ C'est nous qui soulignons.

à bien employer chacune des trois parties du langage qui sont, comme j'ai dit [dans la première partie], les Noms, les Verbes, les Modificatifs.

En conséquence, Buffier divisera cette *Pratique de la grammaire* en quatre parties (p. 103):

Nous en ferons ici autant de sections: mais comme outre leur emploi particulier, il se trouve de la difficulté à les joindre les uns aux autres, j'ajouterai une quatrième section de syntaxe, c'est-à-dire de la construction de ces trois parties unies ensemble.

De cette manière, le plan de la grammaire traditionnelle est subverti chez Buffier qui ne base plus son organisation sur la hiérarchie Lettres (les plus petits éléments) / mots (combinaison de lettres) dans leur répartition entre les différentes parties d'oraison / oraison (arrangements de mots). Mais en suivant Port-Royal, le jésuite a pris la proposition comme cadre d'analyse de référence, ce qui l'a conduit à une réinterprétation des catégories du discours. Ce renouvellement théorique représentant une analyse plus adéquate des principes des langues, permettra de ce fait une description aussi plus adéquate du français pour des apprenants étrangers, qui, sur le plan pédagogique, favorisera la compréhension de cette dernière et, de ce fait, son assimilation.

2. En Espagne, Núñez de Prado, jésuite qui connaît Buffier (également membre de la Société de Jésus), *détourne* l'organisation de son prédécesseur et revient *dans le champ de la grammaire formelle* modifiant d'abord dans sa *Gramática* la macro-organisation que Buffier avait scindée en *Principes vs. Pratique*.

Le plan de Núñez de Prado est le suivant:

- 1) De la pronunciación y ortografía.
- 2) De las partes de la oración.
- 3) Del uso y práctica de las partes de la oración.

Malgré la présence de la deuxième partie (les éléments du discours) séparée de la troisième partie: *uso y práctica*, qui rappelle obligatoirement la *Pratique* de Buffier, le plan est redevenu traditionnel, à trois *étages* (lettres, morphologie des parties du discours, syntaxe). La proposition a cessé d'être le cadre de référence qui justifiait la division en parties du discours. Chez Núñez de Prado ces dernières apparaissent comme une donnée qu'il n'y a pas à justifier. De manière attendue avec ces bases, la seconde partie de Núñez sera une morphologie (présentant les variations de formes, les *accidents*) tout à fait dans la ligne des grammaires antérieures à Port-Royal. Pour le prouver, il n'y a qu'à voir l'ouverture de la deuxième partie (p. 60):

Parte segunda. De las partes de la oración, Capítulo I. De los nombres.

Los nombres franceses por sí solos son indeclinables, como en castellano. Pero se declinan por la diversidad de ciertas partículas.

Aucune définition ne vient encadrer les notions grammaticales (dont la répartition correspondait à l'origine à des distinctions formelles⁸, ne l'oublions pas). L'organisation est celle qu'ont répétée à l'envi tous les manuels scolaires (de la langue morte et des langues vivantes) depuis les premières grammaires des vernaculaires. Aucune autre description donc dans la Núñez que celle des *accidents* des éléments de chaque catégorie.

La dernière partie, seule, apportera des nouveautés de détail. Elle décrira, comme chez Buffier, les combinaisons des parties du discours dans le cadre du syntagme en général et comparera ces dernières avec celles des éléments analogues en espagnol (voir Lépinette, 1995: grammaires contrastives). Cependant, aucune explication du procédé ne viendra étayer cette présentation.

3. Chantreau (1781) fera allusion dans son prologue à la grammaire philosophique. Comme avant lui, Capmany et comme plus tard Jovellanos, le maître d'Avila (1781)⁹ fera sienne, dans ses parties préliminaires, la différenciation entre *grammaire générale* et *grammaire particulière* ou *art* (son livre porte aussi le titre d' *arte de hablar bien francés*). Se différenciant ainsi des grammaires antérieures (jusqu'à celle de Galmace, 1748), il s'intégrerait dans le même courant théorique que les grammairiens français (depuis Buffier, 1709) et que les Espagnols de la fin du XVIII^e siècle. Cependant, dans le prologue, le maître d'Avila insiste tout spécialement sur le fait que c'est la seconde catégorie (grammaire particulière ou différentielle) qui est adaptée à l'enseignement d'une langue étrangère (p. IV):

La única tarea de una gramática escrita para la enseñanza de una segunda lengua, debería ser el mero análisis de las diferencias que se encontrasen en el idioma materno, y en el que se tratare de aprender; y no la enfadosa explicación de los elementos comunes a todas las lenguas (...),

d'autre part (p. III):

Para pasar al estudio de una segunda lengua, mucho convendría el estar antes enterado de los principios de la materna.

Dans ce contexte, l'opposition grammaire générale *vs.* grammaire particulière est, plutôt qu'une différenciation de nature théorique, une distinction directement en rapport avec la didactique de la langue maternelle et de la langue étrangère. Pour le prouver, il suffit de voir que les sources citées par Chantreau sont majoritairement des grammaires pédagogiques. Les oeuvres théoriques, comme l'*Encyclopédie*, constituent l'exception. La note *a* (p. 2) est significative de ce point de vue:

⁸ Temps, nombre et cas dans la grammaire et dans la tradition antique.

⁹ Chantreau enseigne le français pendant plusieurs années à l'académie militaire d'Avila. Pour une étude détaillée de cette grammaire, voir Lépinette (1995c). Nous tentons ici seulement de montrer en quoi Chantreau est original reprenant un *modèle* grammatical redevable dans ses présupposés théoriques à la linguistique française du XVIII^e siècle.

Vease les grammaires de Port-Royal, p. 57. de l'Abbé de Wailli (*sic*) pag. 349. de Restaut, pag. 29. de Buffier, pag. 328. de Sellier, pag. 19. la methode pour apprendre à lire en françois, par Mrs. de Launais et Berthaud, pag. 3, Vrais principes de la lecture par Mr. Viard p. I: Principes de Grammaire par Mr. Du Marsais, tom. 2 pag. 445, Reflexions sur les fondemens de l'art de bien parler, par l'Abbé Fromant, pag. 36, Dictionnaire de l'Encyclopédie, t. I, pag. 296, &c...

Il avait déjà été remarqué que la pédagogie tient une place importante dans *El arte de hablar bien francés* (voir Lépinette, 1995b). Alors que les contemporains se sont bornés à la présentation de contenus linguistiques, sans rien dire de l'assimilation de ces derniers, la méthode que maître et élève doivent suivre est décrite avec précision par Chantreau (pp. XVII-XX). De cette manière, l'effort du grammairien porte, dans son ouvrage, plus que sur la cohérence pour marier les différents éléments de la description linguistique entre eux, sur la cohérence pour marier les buts pédagogiques (apprendre à parler, à lire et à écrire en français) avec cette même description linguistique. Par exemple, les définitions fondamentales de la grammaire (celles des parties du discours en particulier) seront présentées et formulées en raison de l'utilité pédagogique qu'elles ont dans le processus d'apprentissage, et, pour cette même raison, Chantreau recourt aux définitions de la *Gramática de la Real Academia Española* comme cadre théorique (p. IV: *He sacado todas las definiciones de los principios comunes a todas las lenguas de la misma Gramática de la Real Academia Española*). En effet, Chantreau considère que ces aspects théoriques doivent être connus pour commencer à apprendre une langue étrangère et il tient compte alors du fait que les apprenants n'ont pas en général de connaissances grammaticales préalables¹⁰, c'est ce qui l'amènera à réintroduire un cadre grammatical théorique, qu'il jugeait superflu (au moins dans sa préface), son objet devant être en principe, nous l'avons vu, les différences entre langue-source et langue-cible (p. IV).

Malgré ces principes, la macro-organisation grammaticale de Chantreau (Prononciation: lettres, morphologie: parties du discours et syntaxe) reste traditionnelle¹¹. Elle n'est pas non plus contrastive, car elle n'organise pas son plan à partir des écarts grammaticaux entre les langues française et espagnole, ni à partir des phénomènes considérés spécifiques au français.

C'est dans ce sens que Chantreau, qui a invoqué théoriquement la grammaire générale vs. l'art, complément de celle-ci pour les linguistes du XVIII^e siècle, de ce point de vue théorique, ne relève clairement dans son ouvrage, ni du premier cou-

¹⁰ Il est à noter à ce sujet, que Chantreau assimile (assez superficiellement) deux faits. 1) que des apprenants aient étudié la grammaire de leur langue. 2) qu'ils connaissent les principes de la grammaire générale à toutes les langues (voir pp. III et IV).

¹¹ Les nouveautés d'ordre théorique y sont nombreuses cependant. Il y apparaît une terminologie (essentiellement dans la présentation) provenant des articles linguistiques de l'*Encyclopédie* (cette morphologie en particulier est dénommée lexicologie dans le plan de la grammaire, p. VIII), et les analyses récentes concernant, entre autres, les sons / lettres (en outre, les voyelles nasales sont décrites), les articles (le partitif est reconnu), les cas (qui sont remplacés par les notions de sujet et objet).

rant ni du second. C'est ici qu'a lieu le *détournement de la grammaire générale* de Chantreau qui n'est pas seulement conséquence des décisions linguistiques de niveau *microscopique* (voir au sujet de cette terminologie Swiggers, 1990: 29) mais qui est dû à une organisation hybride qui n'a pas su décider (l'alibi est pédagogique, nous l'avons dit) entre une visée générale et une autre particulière.

4. Restaut, autre auteur qui, nous l'avons vu, avait, selon Chevalier, *détourné* la grammaire philosophique, sera à son tour utilisé par Laurez de Mairán (1799)¹² Ce *catedrático* de français basera son ouvrage sur l'*Abrégé de grammaire française* (1739) qu'il reprendra presque mot pour mot dans certaines pages, mais qu'il élaguera et transformera partiellement dans d'autres. Notons que l'*Abrégé* de Restaut est destiné aux enfants français, aspect sur lequel le grammairien français insistait, concevant cet apprentissage de la langue maternelle comme une propédeutique au latin. Cette finalité explique certaines des analyses de l'*Abrégé* (comme celle des six cas qui sont encore appliqués au français). Contrairement à Buffier (dont nous avons examiné le texte en 1), Restaut n'offre donc pas une grammaire pensée pour des étrangers mais pour des enfants connaissant la langue française (mais non son analyse). Nous avons donc ici pour la première fois, un ouvrage qui est clairement de français langue maternelle (FLM, opposé à français langue étrangère, FLE).

Laurez de Mairán ouvre son prologue, sur l'importance de l'éducation linguistique, en un texte qui semble rappeler Rollin et inscrit ensuite sa propre oeuvre dans la lignée de la grammaire philosophique:

Conteniendo esta obra los principios comunes a todos los idiomas, sirve de introducción no solamente a la lengua latina, sino también a todas las lenguas reducidas a principios, pues no se trata mas que de aplicar a las lenguas en particular estos principios comunes à todas las lenguas en general.

(...) Este compendio facilitará el conocimiento de las lenguas extranjerias, y será útil a los jovenes que se dedican a los estudios o al comercio (...).

L'ambition de Laurez, Espagnol enseignant le français en Espagne, sera donc double: d'introduction générale à la grammaire, qui pourrait aussi de ce fait, servir de propédeutique au latin et en même temps faire office de manuels pour les Espagnols qui veulent apprendre le français (enseignement de FLE).

Cependant, si Laurez offre une compilation de Restaut suivant parfois de près le texte, l'Espagnol présente des ajouts et détermine des disparitions qui font perdre le caractère *général* qu'avait encore parfois Restaut, c'est ce que nous allons montrer.

Le plan de l'*Abrégé* se voit d'abord transformé chez Laurez par l'introduction d'une partie de prononciation qui sert d'introduction (pp. 1-19). Il n'y a dans la *Gramática* qu'une description traditionnelle grapho-phonétique qui tient compte des voyelles simples, complexes et des diphtongues et des consonnes. Cette *cartilla* (p. 19) est purement descriptive et ne concerne que le français. Elle n'a donc rien à voir

¹² Nous utilisons pour notre analyse l'édition de 1801 que nous décrivons ici.

avec une introduction *générale* à la face orale du signe dans *toutes les langues* (se différenciant sous cet aspect d'un texte comme, par exemple, celui que nous avons pu lire chez Buffier (1711: 94-97) qui tentait, lui, de présenter un système général. (Voir Lépinette, 1997: "La phonétique dans les grammaires du XVIII^e siècle éditées en Espagne").

C'est seulement au chapitre II que Laurez reprend le texte de Restaut sous sa forme initiale de dialogue (questions-réponses)¹³. Nous observons que malgré une conception de la grammaire qui devrait, de par son origine, être quelque peu *philosophique*, ces pages mettent déjà en évidence ce qui sera fréquent plus avant dans le texte: la disparition de certaines définitions correspondant aux parties du discours.

Restaut, *Abrégé* (p. 12):

[Chapitre des] Genre, nombre, cas:

—Qu'est-ce que le genre?

—C'est proprement une manière de distinguer par l'expression ce qui est mâle ou femelle.

Cette question-réponse ne figure plus dans le texte de Laurez:

—¿Quántos géneros hay?

—Dos, masculino y femenino.

Même phénomène dans la *Parte II, De los grados de comparación*:

Restaut, *Abrégé* (p. 18), Chapitre: Des degrés de comparaison:

—Qu'est-ce que les degrés de comparaison?

—Ce sont les différentes manières d'exprimer les qualités des choses avec plus ou moins d'étendue.

Cette question n'apparaît pas plus que la précédente, dans le texte de Laurez:

—¿A qué números convienen los grados de comparación?

—Sólo a los números adjetivos.

Cependant la définition du verbe apparaît chez Laurez, de même que chez Restaut:

¹³ Dans ce chapitre, avec des critères qui n'apparaissent pas avec clarté, Laurez amorce puis stoppe une description des sons du français qui constituait la partie introductrice de Restaut, renvoyant avec une certaine désinvolture à la *cartilla* (p. 23: *lo que fulte en este capítulo, se encontrará ampliamente explicado en el primero*).

—¿Qué se entiende por Verbo?

—Es una palabra, cuyo uso principal es señalar la afirmación o el juicio que hacemos de las cosas. Como quando digo: *la virtud es amable: Dios ama a los hombres*, afirmo o juzgo *la virtud*, que *es amable* y de Dios, que *ama a los hombres*; consiguientemente las voces *es* y *ama* son dos verbos.

Cet exemple constitue néanmoins une exception, car les définitions des parties du discours de Restaut, propres à la grammaire générale (tenant compte de l'intégration de ces dernières dans le cadre de la proposition), disparaissent avec une certaine fréquence chez Laurez de Mairán. En revanche, il est possible de constater que les définitions traditionnelles sont toujours reprises de l'*Abrégé*: c'est le cas de la définition traditionnelle du pronom possessif.

—¿Quáles son los pronombres posesivos?

—Son los que manifiestan la posesión: como quando digo *mon habit, mon chapeau*, es decir, *l'habit que je possède, le chapeau qui m'appartient* (...).

Le plus frappant cependant dans le texte de Laurez est la disparition en bloc de tout ce qui concerne le régime du verbe (Restaut, *Abrégé*, pp. 80-81), les verbes réfléchis (Restaut, *Abrégé*, pp. 82-85), les verbes réciproques (Restaut, *Abrégé*, pp. 85-87), le verbe impersonnel (Restaut, *Abrégé*, pp. 87-89), le verbe auxiliaire (Restaut, *Abrégé*, pp. 89-90)¹⁴.

Pour ce qui est des ajouts, ils concernent essentiellement la question de la déclinaison que Laurez n'accepte pas (mais il gardera finalement trois cas au lieu des six de sa source), celle de l'*exclusión* qu'il érige en *partie d'oraison* (pp. 91-92, il a, de ce fait, dix *parties d'oraison*)¹⁵ ou encore des discours non pertinents, du simple point de vue grammatical. Nous constatons par exemple, à la p. 57, que Galmace (1748, grammairien scolaire du français que l'on imagine mort depuis longtemps) est porté au pinacle dans un texte qui *philosophe* sur la variabilité des opinions et paraîtrait viser en dernier recours Chantreau qui avait critiqué Galmace à plusieurs reprises. La grammaire servirait aussi à régler des comptes...¹⁶.

¹⁴ Cette disparition en bloc de ce qui concerne le verbe dans la première partie peut être due à la présence d'une partie finale (semblant être du cru de Laurez de Mairán) qui donne les constructions des verbes (pp. 2-16): *Del regimen del verbo* (les constructions sont classées par conjugaisons. Il ne peut y avoir de meilleur exemple de *détournement* du syntaxique dans le formel...)

¹⁵ La base théorique qui justifierait l'existence de cette dixième partie du discours (qui inclut les seules formes *pas* et *point*) est pour Laurez, la comparaison avec les autres langues romanes et le latin dans lesquels il ne voit aucun élément analogue, argument qui le conduit à déterminer cette partie d'oraison spécifique au français (pp. 91-92).

¹⁶ *Galmace ha trazado el camino de la Gramática francesa en las dos lenguas (?) y tal vez sin su auxilio el célebre moderno (?) no hubiera sabido por dónde andar, para trabajar la suya; y sin duda no ha estado en su mano el aniquilarle del todo con sus notas y llamadas, tan falsas como fastidiosas: falsas y fastidiosas pues habrá cerca de doscientos años (?) que escribió Galmace: el gramático moderno en estos días. Galmace es inimitable en muchas cosas; por lo menos no ha faltado a la concordancia: si es reprehensible en muchas definiciones, se le puede perdonar: en el tiempo en que escribió sus errores de*

Il semble ainsi que la grammaire déjà *détournée*, nous l'avons vu, de Restaut (par rapport à la GGR)¹⁷, voit encore s'accroître ce *détournement* avec le texte de l'auteur espagnol (lettres et parties du discours), l'absence de définitions a partiellement effacé la rigueur de la base théorique de la description de la source du XVIII^e siècle.

Bien que Laurez de Mairán ne semble pas un prodige de culture grammaticale — son curieux chapitre sur l'*exclusión* suffirait à le prouver —, il a cependant choisi ce type de grammaire, on suppose que pour d'autres raisons que, par exemple, le désir de se démarquer du modèle mis en oeuvre par Chantreau. La question qui se pose alors à l'historiographe est de comprendre pourquoi c'est ce type *philosophique*, normalement introduction aux principes de toutes les langues, qui a été choisi (pour finalement être, *travesti*, replacé partiellement dans le moule de la grammaire traditionnelle)¹⁸.

La réponse à cette question devrait être en rapport avec l'utilisation pédagogique du manuel. Laurez s'était fixé dans le prologue, nous l'avons dit, deux buts:

a) permettre l'assimilation de notions grammaticales générales, raison pour laquelle — hypothèse que nous formulons — il aurait conservé alors sous sa forme originelle l'essentiel du texte de Restaut.

b) enseigner les données spécifiques du français, c'est ce qui l'aurait conduit à rétablir (sporadiquement) le cadre qui lui paraît plus adapté, de la grammaire traditionnelle pour étrangers, ainsi que la présentation traditionnelle (*métalangue* en langue source, et exemples en langue cible).

Le double texte (espagnol et français) en vis-à-vis sur la page serait alors une tentative pour concilier ces deux finalités. Rappelons que Jovellanos, quelques années plus tôt, avait précisé dans le *Curso de Humanidades* (sans doute rédigé en 1795), que l'initiation en grammaire générale pourrait se faire, à l'*Instituto Náutico* de Gijón, au moyen d'oeuvres comme

ahora eran prodigios de ciencia entonces; no digo más (pp. 57-58, les points d'interrogation sont de nous). Ce texte pose des problèmes d'interprétation. Il semblerait que Laurez de Mairán règle un compte avec Chantreau (*el célebre moderno?*) qui a attaqué profusément Galmace dans ses notes en pied de pages. Il est intéressant de savoir en tout cas que Laurez n'avait aucune amitié pour Chantreau et lui préférerait Galmace. Les inimitiés personnelles ne sont pas sans jouer un rôle dans l'histoire de la grammaire.

¹⁷ Chevalier (1968: 638) attribuait ce retour au formel en partie à des raisons pédagogiques.

¹⁸ Il faut signaler que l'histoire de la grammaire européenne nous fournit par ailleurs des exemples de *travestissements* de Restaut analogues à celui de Laurez de Mairán à cette même époque. Ainsi en Italie, Du Boccage (J.B. Du Boccage, 1750, *Le maître français ou le Restaut travesti savoir les éléments de la grammaire française. Avec une Méthode en forme de Théorie réduite en pratique, aussi utile à ceux qui apprennent qu'à ceux qui enseignent cette noble langue*. Bologne: Saffi), texte commenté par Carla Pellandra (1989: 29-33), transforme aussi les *Principes* en grammaire pédagogique traditionnelle, ajoutant, comme Laurez de Mairán, des chapitres sur la prononciation, offrant des listes de noms, de phrases usuelles (ce qui ne fait pas l'Espagnol), etc. Pellandra considère Du Boccage un bon praticien, et ce pourrait donc être au nom de la pédagogie spécifique du français en Italie que ce grammairien-pédagogue *travestit* Restaut, intégrant des parties mieux adaptées que les développements de Restaut à un public étranger.

las gramáticas generales de Dumarsais, de Gébilin (*sic*), Condillac, y de las enciclopedias francesa y británica [que] están a la mano (1963: 245).

Les oeuvres françaises servaient donc de base pour que les Espagnols s'initient en grammaire générale (des textes de ce type faisant défaut en espagnol). Cependant, les auteurs cités par le polygraphe espagnol (au moins pour Dumarsais et Condillac) étaient traduits en espagnol¹⁹. En outre, ils ne devaient pas servir pour l'apprentissage du français.

Pour cette raison, le bilinguisme de Laurez (et sa double finalité) n'est pas explicable, sauf si l'on pose l'hypothèse que cette initiation en grammaire générale était *différée* par rapport à l'enseignement du FLE, et donc destinée à d'autres apprenants, ou aux apprenants de FLE mais à un moment différent de leur apprentissage (bien que, réellement, rien dans la *Gramática* ne nous permette d'imaginer les procédures concrètes qui pouvaient être mises en oeuvre pour atteindre les buts visés).

Pour clore cet examen de l'oeuvre de Laurez de Mairán, nous mettrons en tout cas l'accent sur:

a) la rareté de cette double grammaire, dans sa présentation bilingue, avec les deux textes en vis-à-vis et les questions que pose son utilisation pédagogique²⁰;

b) la double finalité de la *Gramática* (finalement parallèle à celle de la grammaire de Restaut en France, qui servait pour faire connaître une analyse du français et en même temps était une introduction au latin, parce que *grammaire générale*). Servant d'introduction à la grammaire générale, la *gramática* est aussi une grammaire particulière du français. Il y a cependant à souligner la difficulté pour une langue étrangère d'assumer le double rôle que Laurez veut lui attribuer et le manque d'intérêt, pour des apprenants, d'une initiation en grammaire générale dans une langue autre que la maternelle²¹.

En plus des caractéristiques que nous venons de souligner, la moindre rigueur de la *Gramática* par rapport à sa source, avec les disparitions de définitions relevant de la grammaire générale et l'inclusion d'une dixième partie du discours dont l'existence n'est pas déterminée dans le cadre de la proposition permettra d'inclure à bon droit l'oeuvre de Laurez de Mairán parmi les compilations de grammaires qui ont transformé la visée pédagogique et les contenus de leurs sources, tout comme l'avaient fait avant lui, mais avec plus de talent et de cohérence, Núñez de Prado et Chantreau.

¹⁹ Estéban Aldebert Dupont est responsable de la traduction de la *Logica* (Dumarsais) publiée en 1784, comme Bernardo María de la Calzada de la *Lógica* (Condillac)

²⁰ Les grammaires traduites du français ne manquent pas dans l'histoire de la grammaire en Espagne, nous l'avons vu plus haut, mais le texte français, qui en réalité dans l'optique d'une initiation à la grammaire générale était devenu inutile, en avait logiquement disparu.

²¹ À ce sujet, Chantreau (1797: III) montrait plus de bon sens linguistique, rapportant la citation de Wailly qui avait insisté sur la nécessité d'apprendre d'abord les principes communs à toutes les langues à travers la maternelle pour ensuite appliquer ces connaissances au latin dans ce cas, et au français.

Pour terminer, il serait juste de rappeler, comme le suggéraient finalement les adaptations de ces deux derniers grammairiens du français en Espagne, que le modèle grammatical de FLE doit toujours être adapté aux connaissances préalables et aux buts linguistiques des apprenants étrangers, nécessitant de ce fait, si la source est une grammaire de FLM, une réélaboration qui, par la force des choses, est aussi un *travestissement*. Si le cas de Laurez s'avère tout spécialement problématique, c'est en dernier recours, précisément à cause de l'indéfinition de sa visée pédagogique²², la question primordiale restant: comment utilisait-il son livre?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNAULD, A., & LANCELOT, Cl. ([1980] 1660): *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*. Genève: Slatkine Reprints. [Réimpression de l'édition de Paris de 1846, avec les Remarques de Duclos].
- BALLOT, J. P. (1796): *Gramática de la lengua castellana dirigida a las escuelas*. Barcelona: Juan Francisco Piferrer.
- BERNARDO AGUSTÍN DE ZAMORA (entre 1771 y 1781, según Ramajo Caño, 1978): *Gramática general o Introducción al estudio de todas las lenguas*. Ms. Biblioteca de la Universidad de Salamanca, sign. M/92 (40 p.).
- BEAUZÉE, N. ([1767] 1974): *Grammaire générale ou raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondements à l'étude de toutes les langues*. Nouvelle édition en fac-similé avec une introduction de B.E. Burtlett. Stuttgart-Bad Cannstatt: Friedrich Fromman Verlag, 2 vols.
- BILLET, P. P. (1707³): *Gramática francesa*. Madrid: Juan García Infançon. (1.^e éd. Zaragoza: 1673).
- BOCCAGE, J. B. du (1750): *Le maître français ou le Restaut travesti savoir les éléments de la grammaire française. Avec une Méthode en forme de Théorie réduite en pratique, aussi utile à ceux qui apprennent qu'à ceux qui enseignent cette noble langue* Bologne: Saffi.
- BUFFIER, R. P. Cl. (1711²): *Grammaire française sur un plan nouveau pour en rendre les principes plus clairs et la pratique plus aisée*. Bruxelles: Jean Leonard.
- CALLEJA, J. M. (1818): *Elementos de gramática castellana*. Bilbao: Pedro A. de Apraiz.
- CAPMANY Y DE MONTEPALAU, A. de (1776): *El arte de traducir del idioma francés al castellano*. Madrid: Sancha.
- CHANTREAU, P. N. (1781): *Arte de hablar bien francés o gramática completa*. Madrid: Sancha.
- CHIFLET, L. ([1659] 1973): *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*. Genève: Slatkine Reprints.
- CONDILLAC, E. B. de (1776): *Cours d'étude pour le Prince de Parme*. Paris: A. J. Dugour.
- CONTAUT, P. (1763): *Gramática española y francesa. Novísimo y selecto método para aprender a la perfección el Idioma francés según reglas ajustadas al español y fáciles para los principiantes*. Madrid: Imprenta del Diario.

²² Rien n'est dit sur la méthode d'enseignement dans ce recueil, alors que Chantreau spécifiait cette dernière. En cela, Laurez de Mairán est analogue à Jovellano dont la méthode de français ne laisse pas soupçonner de procédures concrètes d'utilisation.

- COURT DE GÉGELIN, A. (1772): *Histoire naturelle de la parole, ou Origine du langage, de l'écriture et de la grammaire universelle, à l'usage des jeunes gens*. Paris: Valleyre l'aîné.
- COURVILLE, A. (1728): *Explicación de la gramática francesa*. Madrid: Domingo Fernández. (83 pp., BN Madrid).
- DESTUTT, Comte A. de T. ([1803] 1817): *Éléments d'idéologie grammair*e. Paris.
- DUMARSAIS, C. Ch. (1769): *Logique et principes de grammaire*. Paris.
- Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des métiers. Par une société de Gens de Lettres. Mis en ordre et publié par M. Diderot & quant à la partie mathématique par M. D'Alembert (...)*. Paris: Briasson & Cie (1751-1777).
- ESTIENNE, R. (1557): *Traicte de la grammaire française*. Paris: R. Estienne. (Reprint Genève: Slatkine, 1970).
- FROMANT, Abbé (1769): *Réflexions sur l'art de parler*. Paris: Nouv. éd.
- GALMACE, A. (1648): *Llave nueva y universal para aprender (...) la lengua francesa*. Madrid: Gabriel Ramírez.
- GIRARD, Abbé G. (1747): *Les vrais principes de la langue française ou la parole réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage*. Paris: Le Breton.
- GÓMEZ HERMOSILLA (1826): *Arte de hablar en prosa y en verso* (2 vols.). Madrid: Imprenta Real.
- GUILLA RUBÍ, A. S. (1707): *Forma gramatical la qual contiene el modo como se ha de aprender a leer y hablar la lengua francesa*. Madrid: Agustín Fernández. (128 pp., BN Madrid).
- JIMÉNEZ PATÓN, B. ([1614] 1965): *Instituciones de la gramática española*. Baeza: Cuesta. (Ed. de Antonio Quilis y Juan Manuel Rozas. Madrid: CSIC, Clásicos Hispánicos, 1965).
- JOVELLANOS, G. M. de (1795): *Curso de Humanidades castellanas*, en *Obras publicadas e inéditas*, I. Madrid: M. Rivadeneyra, Biblioteca de Autores Españoles, 46. Réimpression (1963): Madrid: Atlas, pp. 101-150. Dans le *Curso de Humanidades Castellanas*, les *Rudimentos de gramática francesa* occupent les pp. 156-165.
- LACUEVA, F. (1832): *Elementos de gramática general con relación a las lenguas orales*. Madrid: Impr. de D. J. Espinosa.
- LANCELOT, Cl. ([1660] 1992): *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole*. Ed. facsimilar y estudio de Eulalia Hernández y M.^a Isabel López Martínez. Murcia: Univ. de Murcia.
- LAUREZ DE MAIRÁN, J. T. (1799): *Compendio de gramática francesa*. Madrid: J. Herrera. (1803: segunda edición: *Gramática francesa corregida y aumentada acerca del régimen del verbo*. Valladolid).
- MAUPAS, Ch. ([1618] 1973): *Grammaire et syntaxe française (...)*. 2.^e éd. Orléans: Olivier Boynard; Genève: Slatkine Reprints.
- MEURIER, G. ([1558] 1973): *Conjugaisons, règles et instructions moult propres et nécessairement requises pour ceux qui désirent apprendre françois, italien, espagnol et flamen*. Genève: Slatkine Reprints.
- MIRANDA, G. (1565): *Osservazioni della lingua Castigliana (...)*. Venise: Gabriel Gioliti de Ferrari.
- MUÑOZ, Padre José de Jesús (1831): *Gramática filosófica de la lengua española*. Madrid: Impr. de D. J. Espinosa.
- NEBRJA, A. E. de ([1492] 1980): *Gramática de la lengua castellana*. Ed. de Antonio Quilis. Madrid: Ed. Nacional.
- NÚÑEZ DE PRADO, J. (1728): *Gramática de la lengua francesa dispuesta para el uso del Real Seminario de Nobles*. Madrid: A. Balbás.

- OUDIN, C. (1597): *Grammaire française rapportée aux usages du temps*. Paris: Pierre Billaine.
 PELEGRÍN, L. (1825): *Elementos de gramática universal, aplicados a la lengua española*.
 Marseille: Impr. d'Achard.
 REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (1771): *Gramática de la lengua castellana*. Madrid: Impr. de J.
 Ibarra.
 RÉGNIER-DESMARAIS, Abbé F. S. (1706): *Traité de la grammaire françoise*. Paris: J. B.
 Coignard.
 RAMUS (Pierre de la Ramée) (1562): *Gramere*. Paris: A. Wechel.
 RESTAUT, P. (1730): *Principes généraux et raisonnés de la langue française*. Paris: Rollin.
 (Les *Principes* que nous avons consultés sont de 1770, Paris: chez Lottin le Jeunc; l'*A-*
brégé, de 1793).
 SALAZAR, A. de (1614): *Espexo general de la gramática*. Rouen: Adrien Morront.
 SAN PEDRO, B. de (1769): *Arte del romance castellano dispuesta según sus principios gene-*
rales y el uso de los mejores autores. Valencia: Benito Monfort.
 SÁCHEZ DE LAS BROZAS, F. (Sanctius, *El Brocense*) ([1562] 1976): *Minerva seu de causis lin-*
guae Latinae. Ed. de F. Cárdenas. Madrid: Cátedra.
 SAULNIER, J. (1608): *Introduction à la langue espagnole*. Paris: J. Millot.
 SOTOMAYOR, B. ([1565] 1947): *Gramatica con reglas muy provechosas y necesarias para*
aprender a leer y escribir la lengua francesa, conferida con la Castellana, con un voca-
bulario copioso de las mesmas lenguas. Alcalá: Francisco de Cormellas y Pedro Robles.
 VAUGEI,AS, Cl. F. de ([1647] 1970): *Remarques sur la langue françoise utiles à ceux qui veu-*
lent bien parler et bien écrire (facsimilé de l'édition originale, avec une introduction,
 une bibliographie et un index par Jeanne Streicher. 1934): Genève: Slatkine Reprints.
 VIARD, N. A. (1767): *Les vrais principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononcia-*
tion française (...). Paris.
 VILLALÓN, C. de ([1558] 1971): *Gramática castellana. Arte breve y compendioso para*
saber hablar y escribir en la lengua castellana congrua y decentemente. Edición facsi-
 milar y estudio de G. García. Madrid: CSIC.
 WAILLY, N. F. (1764³): *Abrégé de la grammaire françoise*. Paris: Barbou.